

# Regard

Regard sur **GRENNAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

## ÉDITO

**71,55 % POUR LA DEUXIÈME FOIS !**

N° 513 - JUIN 2017

C'est fait, les résultats des élections présidentielles sont connus et nous avons un nouveau président. A Grenay, les électeurs ne lui ont pas fait confiance. Son adversaire FN a réuni 2087 voix, soit 71,55 % des suffrages exprimés. En 2012, François Hollande avait obtenu 2211 voix et c'était déjà 71,55 % des exprimés ! *L'ironie des mathématiques sans doute.*

Ce choix des Grenaysiennes et des Grenaysiens a amplifié les résultats du 1<sup>er</sup> tour et nous a valu la venue des média nationaux pour illustrer la poussée du FN dans le bassin minier. Au 2<sup>ème</sup> tour, la candidate FN gagne 415 voix, Emmanuel Macron en gagne 470 et l'abstention et les votes blancs et nuls augmentent de 391. En 2002, le candidat du FN n'avait gagné que 174 voix quand Jacques Chirac en gagnait 1764, la participation avait même augmenté.

La crise économique qui dure depuis si longtemps est la principale cause, on l'avait constaté en 2012 et *le quinquennat de François Hollande où les promesses de changement n'ont pas été tenues, a amplifié ce vote.* Le chômage, la précarité, les fins de mois difficiles, les fermetures d'entreprises, la crainte du déclassement, les logements si difficiles à avoir, le bassin minier souffre et les promesses de solutions faciles, de lendemains qui chantent car les fautifs sont désignés, rencontrent ici, plus qu'ailleurs, un écho important.

Ce qui a changé aussi, c'est internet et les réseaux sociaux qui permettent de faire courir toutes les rumeurs, *d'affirmer toutes les contrevérités, de répandre sa haine* de l'autre et de se fabriquer un monde qui n'existe pas.



Ce qui n'a pas changé par contre, c'est *le rejet des politiques libérales européennes.* En 2005, 86,78 % des électeurs de Grenay avaient refusé le traité constitutionnel et plus de 70 % dans le bassin minier. Il n'est donc pas surprenant que le candidat qui a affirmé qu'il poursuivait les politiques européennes engagées ait vu des électeurs utiliser le vote FN pour protester. Surtout qu'*il n'y avait aucun danger de voir cette candidate arriver au pouvoir* : au mieux elle ne rassemblait que 42 % des intentions de vote, puis 38 % après le débat et finalement elle a obtenu 33,9 % des suffrages.

Il est intéressant de constater aussi que

dans les villes tenues par le FN, les résultats de leur candidate ne sont pas flamboyants. *Dans 6 de ces 11 villes, c'est Emmanuel Macron qui arrive en tête !* Ailleurs c'est une toute petite majorité sauf à Hénin-Beaumont où elle atteint 60 % mais cela n'a rien d'exceptionnel dans le bassin minier. Il est vrai qu'une fête du cochon ou qu'une crèche dans la mairie, cela ne fait pas une politique municipale.

Enfin, à l'heure où j'écris, il semblerait que la nièce de la candidate battue, ne croit plus en la victoire et préfère prendre à 28 ans une retraite bien méritée. Il semblerait aussi que les résultats du bassin minier et du Pas-de-Calais en général attise les convoitises des cadres de ce parti et que certains n'hésiteraient pas à venir se présenter ici où l'élection leur est promise et qu'il y a donc du fric à se faire sur la colère et sur le dos des habitants du bassin minier.

Après le 7 mai, *il y a eu le 8 mai et son défilé patriotique, où les élus FN ont brillé par leur absence.* Je suis désolé, mais la réalité de notre histoire c'est que l'extrême-droite est responsable de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, des destructions, des millions de morts, de la déportation des militants syndicaux et politiques qui s'opposaient à elle, de la déportation et de l'extermination des populations juives et gitanes d'Europe.

(suite page 2)

Que la haine, le racisme, le rejet de l'autre n'est pas du chiqué et que *nous étions trop peu nombreux ce lundi 8 mai pour rendre l'hommage solennel et mérité à ces femmes et ces hommes qui se sont battus pour libérer notre pays* et dont les noms et prénoms venaient de France mais aussi de Pologne,

d'Italie, de Russie, d'Afrique du Nord ou d'Espagne.

Le mardi 23 mai, Norbert Gilmez recevra la légion d'honneur à la Maison syndicale à Lens. Cette cérémonie rappellera à toutes et à tous, *que les conquêtes sociales, que les droits des travailleurs n'ont jamais été*

*obtenus par l'action d'un homme ou d'une femme providentielle mais par les luttes sociales ! Félicitations Norbert !*

Le maire,  
Christian Champiré  
mercredi 10 mai 2017.

## CCAS BUDGET PRIMITIF 2017 : LES ORIENTATIONS

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune, s'est réuni le lundi 10 avril 2017 afin de procéder au vote du budget.

Les principales orientations qui découlent du Débat d'Orientation Budgétaire voté en séance du 30 mars 2017 tiennent compte :

- d'une éventuelle augmentation du nombre de familles à accompagner (familles éligibles aux minimas sociaux),
- des familles pouvant être confrontées à des incidents de la vie et à un endettement,
- des familles confrontées à des ressources constantes malgré des charges notamment locatives qui augmentent,
- des financements difficilement mobilisables par le CCAS (subventions...) ou à la baisse provenant des partenaires et des associations caritatives,
- mais aussi au nouveau

partenariat avec le comité local du Secours Populaire qui vient de démarrer son activité sur Grenay,

- du dispositif « chèque eau solidaire » géré par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en partenariat avec Véolia : la somme octroyée au CCAS de Grenay est d'environ 3 000 € par an.

Concernant le budget primitif de 2017 voté à l'unanimité, les dépenses pour l'année 2017 s'élèvent à 261 200 €.

Les principales dépenses concernent :

- l'aide alimentaire par le biais de l'épishop : 80 916 €
- le Programme de Réussite Educative (PRE) : 113 483 € (dont une participation financière de de la commune de 41 289 €),
- les secours financiers d'urgence : 15 000 €,
- les aides financières à la personne : 35 000 €
- les frais liés aux logements des

gardiens de la résidence soleil (Béguinage) et de la résidence le Prieuré : 11 500 €

- le portage de repas à domicile livrés par le CIASFPA de Noyelles-les-Vermelles : 21 000 €
- la participation aux journées organisées par le secours populaire : 4 800 €
- l'arbre de Noël du CCAS : 2 600 €

Différents types d'aides financières pourront être attribuées aux familles rencontrant des difficultés sous forme d'avances remboursables ou non.

D'autres actions proposées par le CCAS sont directement prises en charge par le budget de la ville : les ateliers « le mardi des parents » ; l'atelier « parents-enfants », le Relais Assistantes Maternelles, les actions en direction des personnes âgées et porteuses de handicap (Semaine bleue, colis de fin d'année, ateliers seniors - mémoire ; ateliers récréatifs - gymnastique douce,...).

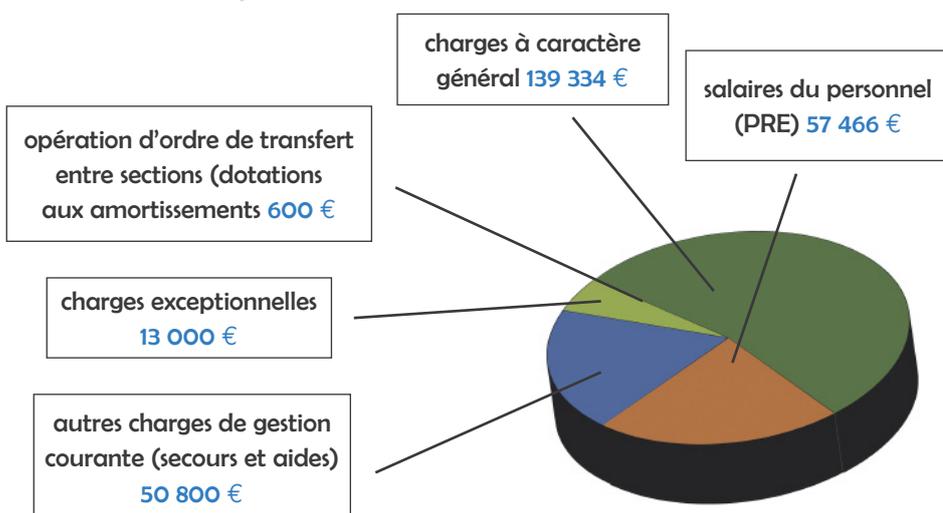
Les ateliers de vie quotidienne (la santé pour tous avec le jardin potager...).

Les recettes du budget primitif 2017 s'élèvent à 261 200 € :

- subvention communale de 104 600 €,
- vente de concessions dans le cimetière de 500€,
- subvention de l'Etat de 66 759 € pour le fonctionnement du Programme de Réussite Educative (PRE),
- subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de 7 500 € pour le PRE,
- subvention du Département de 21 980 € pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

Concernant le compte administratif voté à l'unanimité, il fait état d'un bon fonctionnement et est conforme au compte de gestion du percepteur.

## CCAS FONCTIONNEMENT - LES DÉPENSES : 261 200 €



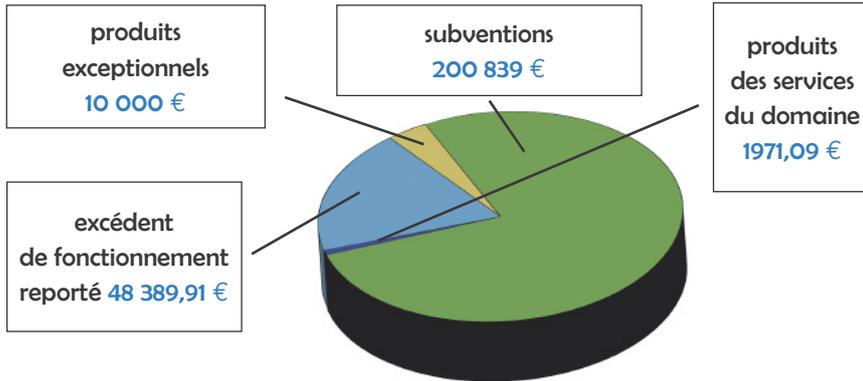
• Les charges à caractère général tiennent compte des frais liés au logement des gardiens du Prieuré et du Béguinage, à l'alimentation, aux autres fournitures de l'Epishop, au portage des repas à domicile et des charges relatives aux actions menées dans le cadre du PRE (alimentation, spectacles, matériel pédagogique, les intervenants).

• Les charges de personnel concernent la référente famille et les intervenants vacataires du PRE ainsi que la comptable de la commune.

• Les autres charges de gestion courante reprennent les aides à la personne et les secours d'urgence.

# CCAS

**FONCTIONNEMENT - LES RECETTES : 261 200 €**



- les produits des services englobent la participation des personnes âgées à la Semaine Bleue, des familles aux journées du Secours Populaire.
- les subventions représentent les financements de l'Etat et de la CAF pour le PRE, du Département pour le RSA et la subvention communale,
- les produits exceptionnels comprennent le remboursement des avances financières et les dons.

# SPORT

**BREVET CYCLO-TOURISME, TOUJOURS AUTANT DE SUCCÈS**



l'un des participants récompensés

Malgré le temps peu clément, près de 600 cyclistes et marcheurs ont répondu présents au 27<sup>ème</sup> brevet de Pâques organisé par le club de cyclo-tourisme de Grenay.

Au départ de la salle des Fêtes, les participants ont eu le choix entre 9 parcours (4 parcours route : 20, 40, 55 et 70 km ; 3 parcours VTT : 20, 32 et 50 km ; 2 parcours marche : 9 km ainsi que notre parcours d'interprétation de 4 km). Des belles balades

au cœur de notre ville et des beaux paysages de l'Artois. La manifestation s'est terminée par une remise de prix aux clubs participants en présence du maire Christian Champiré. Une mention particulière a été soulignée pour le club le plus éloigné : Bruges en Belgique. Une collation a été offerte aux cyclistes et aux marcheurs. L'événement s'est achevé par un pot offert par la mairie.

Rens. au **06 83 25 47 27**.

# URBANISME

**RÉUNION D'ÉCHANGES AUTOUR DES RUES LEGAY ET DU PÉRIGORD**

La municipalité a convié les riverains des rues Legay et du Périgord à venir s'exprimer sur d'éventuelles modifications du sens de circulation et l'ajout de places de stationnement.

## Rue Legay :

Il est proposé de mettre la rue à double sens, soit en totalité, soit jusqu'au croisement avec la rue Francovich. Les riverains soulignent que la rue n'est pas assez large pour un double sens, mais que jusqu'au croisement avec la rue Frankovich, la mesure serait bénéfique, ne serait-ce que pour le déchargement des livraisons de Match.

Les riverains ont fait remar-



la circulation et les problèmes de vitesse ont été évoqués

quer que la vitesse était aussi un problème récurrent. Le maire Christian Champiré propose d'installer un radar et d'enregistrer la vitesse pendant 5 mois,

en fonction des moyens techniques.

## Rue du Périgord :

Il est proposé de créer des stationnements supplémen-

taires, suite à des plaintes de riverains et le constat de nombreuses voitures stationnées sur les noues. Certains riverains soulignent qu'il n'y a pas de problème de places, mais qu'encre une fois, la vitesse excessive est au cœur de leurs préoccupations. Le maire a souligné qu'un effet chicane produit par un stationnement alterné répondrait à cette double préoccupation de faire ralentir et de créer des places de stationnement.

Une nouvelle réunion publique est à prévoir en septembre pour faire un bilan des mesures prises pour ces deux rues.

## CONCOURS DE NOUVELLES ET CONCERT BLUES

Jusqu'au 9 juin, votre Médiathèque-Estaminet organise un concours d'écriture.

Des objets ont disparu de la collection mérovingienne. A vous de nous raconter ce qui s'est passé.

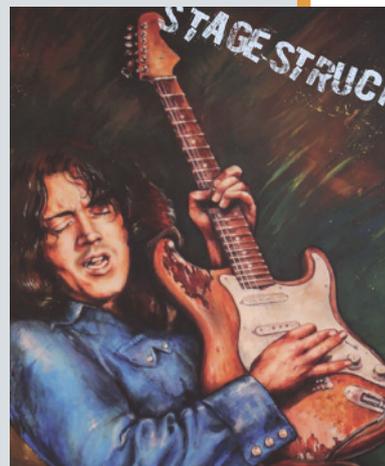
Le concours est ouvert aux enfants âgés de 10 à 12 ans.

Le texte lauréat sera annoncé le samedi 24 juin à l'occasion du lancement du Salon du livre jeunesse qui

aura lieu les 24 et 25 juin.

N'oubliez pas aussi de noter sur votre agenda votre rendez-vous musical blues rock le samedi 3 juin à 20h30. Un concert gratuit sur réservation vous est proposé en hommage au célèbre guitariste irlandais Rory Gallagher originaire de Ballyshannon. Un tribute assuré par le groupe « Stage Struck ».

Renseignement et inscription au **03 66 54 00 54**.



## DE RONNY



dès 6 ans  
**danse**  
**ALIBI**

par le Théâtre de l'E.V.N.I.

**mercredi 17 mai à 16h**

dans le cadre du festival « Mom'en mai »

**tarifs :** plein 6€ ; réduit 3€ ; abo. 4 et 2€



dès 9 ans  
**marionnettes et masques**  
**AIR DE JE**

par la cie La cuillère

**samedi 20 mai à 16h**

dans le cadre du festival « Mom'en mai »

**tarifs :** plein 6€ ; réduit 3€ ; abo. 4 et 2€

flashcodez-nous !



Rens. et réservations  
indispensables  
au **03 21 45 69 50**



## VOTRE AGENDA



**MARCHÉS AUX PUCES** - organisé par l'USC, le dimanche 21 mai au centre-ville de 8h à 20h - 6,50€/5 mètres - animations, manèges - rens. au **03 21 29 73 45** • organisé par le club de badminton le dimanche 4 juin de 10h à 22h rue Lamendin - 6€ les 5 mètres pour les particuliers, 10€ pour les professionnels - inscriptions à la salle Delory les mardi, jeudi et vendredi de 20h à 22h ou au **06 86 88 09 30** • organisé par la société de chasse le samedi 17 juin de 8h à 17h place d'Artois - 6€ les 5 mètres - inscriptions de 17h à 18h30 au bungalow des chasseurs situé près de la salle Fasquel - rens. au **06 76 74 02 66**.

**DON DE SANG** - organisé par l'Amicale Maurice-Rousseau le mardi 23 mai de 15h à 19h à la salle des Fêtes.

**LOTO** - organisé par « les Ch'tites canailles » le jeudi 25 mai à la salle des Fêtes - jeux, jouets et bons d'achat à gagner - ouverture des portes à 12h30, début des jeux à 14h - buvette et restauration sur place.

**PÉTANQUE** - concours de doublettes organisé par « Les Boules d'or » à leur siège bd de la fosse 11 le samedi 27 mai - inscriptions à 13h45, début du concours à 15h - mise de 10€ par équipe - 20% remis par l'association - buvette et restauration sur place - rens. au **03 21 29 30 51**.

**SPECTACLE** - organisé par l'association de danse « les Sky dancers », « Une visite au musée » aura lieu en compagnie des « Sky dance kids » le samedi 17 juin à 20h30 et le dimanche 18 juin à 16h à l'espace culturel - 3€ pour une représentation, 5€ pour les deux - buvette et restauration sur place - réservations au **06 67 64 64 32**.

**BUFFET FROID** - organisé par « Les Boules d'or » le samedi 24 juin dès 19h à la salle Carin - gratuit (enfant de moins de 8 ans), 10€ (de 8 à 12 ans), 15€ (dès 12 ans et adultes et adhérent du club), 20€ (non adhérent) boissons non comprises - places limitées - réservation jusqu'au 20 juin au **03 21 29 30 51**.

## VOS INFOS DIVERSES

**CCAS** - les prochaines permanences décentralisées du CCAS auront lieu les lundis 22 mai, 12 et 26 juin à la salle Victoria-Dehon derrière les « Boules d'or » ; à l'espace Coolen, les vendredis 12 mai, 9 et 23 juin ; au Béguinage, les mercredis 17 mai et 21 juin. Vous y serez accueillis de 14h15 à 15h45.

**bouclage du prochain Regard le vendredi 19 mai**